

PROCES-VERBAL DE LA 48 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE MARDI 25 MARS 2021 A VALLORBE.

Présents : S. Audemars, Président du conseil d'administration
Ch. Schwerzmann, G. Favre, C. Rapin, A. Tock

Excusés : L. Fiorito, Y. Magnenat

PV : D. Villa

Une nouvelle fois, l'assemblée générale des actionnaires de la Société des Grottes de Vallorbe SA s'est tenue en non présenteielle, suite aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid 19.

Elle a tout de même été organisée et annoncée par :

- La Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud
- Le Journal de Vallorbe
- Par courrier nominatif comme le veut la nouvelle loi sur les sociétés anonymes

De ce fait, les actionnaires ont quand même pu exercer leur droit de vote sur les points de l'ordre du jour proposé qui est le suivant :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2020
- 2) Présentation du rapport de gestion 2020
- 3) Comptes de l'exercice 2020
- 4) Rapport de l'organe de révision
- 5) Décharge au conseil d'administration
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Election partielle au conseil d'administration
- 8) Divers et propositions individuelles

Le nombre d'actionnaires ayant répondu est de 105 représentant 3729 actions soit 46,6% du capital actions.

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2020 :

Bulletins rentrés : 105

Oui : 105

Non : 0

Abstentions : 0

Le procès-verbal de l'assemblée 2020 est adopté à l'unanimité.

2) Rapport de gestion 2020 :

Dire que l'année 2020 fût particulière est certainement un euphémisme....

Tout avait bien commencé car en février en raison du manque de neige nous avons contacté tous les offices du tourisme sur Vaud et nos partenaires français dans le Doubs et le Jura pour les informer que les grottes seraient ouvertes pour les relâches de février.

Cela a permis d'offrir une activité bienvenue pour tous ceux qui ne pouvaient skier.

Et soudain, le 13 mars nous apprenons la fermeture des sites et des commerces. Nous étions persuadés que cette situation serait brève.....

Il a fallu mettre en place toute une stratégie « covid » qu'Anaëlle et son équipe ont accompli avec brio.

Il a fallu déplacer la vente de billets, installer un chalet séparé pour la petite restauration, créer des zones pour séparer les visiteurs, le port du masque, le gel, la désinfection. Dès lors, tout cela est entré dans les habitudes de tous les collaborateurs.

Je tiens déjà à remercier chacun de l'effort fourni.

Il est à noter que tous nos visiteurs ont profité de l'espace créé et restaient sur place après la visite, ce qui a donné une ambiance très conviviale et sympathique.

L'ouverture prévue début mai pour les musées ne nous concernant pas, malheureusement nous avons dû attendre le 3 juin pour reprendre les visites.

Et pour terminer fin octobre, nous apprenons que les grottes doivent fermer dès le 3 novembre.

Nous avons donc fermé le site durant trois mois et demi, mais cela n'a pas empêché de réaliser une excellente année avec 60187 visiteurs qui ont été essentiellement une clientèle Suisse avec une forte présence de Suisse Alémanique.

Nos clients habituels venant de France voisine et de Haute Savoie n'ayant pu franchir la frontière.

Tous les mois ouverts ont réalisé une augmentation de 15 à 25% de visiteurs, notamment grâce au soutien des divers organismes de promotion et des actions entreprises par Suisse tourisme et le canton de Vaud.

Nous avons maintenu la promotion habituelle dans les médias, radio, TV et revues touristiques.

Anaëlle et son équipe, ont également rendu notre site visible dans de nombreux réseaux sociaux par des actions de communications journalières.

Durant toute l'année nous avons travaillé sur le dossier du changement d'affectation et de la mise à l'enquête avec le conseil et sous la houlette de Pierre Honsberger et de Romain Carnal.

C'est une demande très complexe et qui demande de nombreux contacts auprès des services cantonaux et fédéraux. Je remercie Pierre Honsberger de conduire ce dossier avec efficacité et professionnalisme.

Le Covid 19 nous a fait prendre conscience de l'exiguïté de nos locaux et l'urgence de nous adapter afin de rendre cet endroit convivial.

Nous continuons d'entretenir de bonnes relations avec Yverdon Régions qui a changé un peu son organisation après le départ de son directeur Pierre Droz.

C'est en effet Madame Nadia Mettraux, directrice de l'ADNV, qui coordonne les sept offices de la Région.

Malheureusement nous n'avons pas pu avoir les séances habituelles que ce soit avec Yverdon ou avec les autres sites Vallorbiers. Nous avons travaillé à distance, mais les rencontres physiques sont importantes pour pouvoir développer nos entreprises.

Je profite de remercier Yverdon Régions qui a réduit sa facture de participation des sites Vallorbier pour cette période de pandémie.

J'ai le regret d'annoncer les départs d'Erwin Scheurer au printemps qui, après de nombreuses années de collaboration notamment pour l'entretien, a décidé de mettre un terme à son activité aux grottes, et de Georg Zimmermann cet automne. Georg était l'homme à tout faire, bricoleur et plein d'idées. Il avait toujours la solution à n'importe quel problème technique ou informatique. Si nous pouvons comprendre ces départs, c'est toujours avec tristesse que nous les acceptons. Un grand merci à vous deux pour l'engagement que vous avez eu pour ce site touristique.

Et bien sûr un grand merci à toute l'équipe d'exploitation sous la houlette d'Anaëlle, Sébastien, Jennifer, Kelly, Nicole, Ernest, Goerg, Marjorie, Line, Gabriela, Valentin et de nombreux auxiliaires qui ont permis que cette saison se déroule correctement, et bravo à chacun d'avoir appliqué les consignes sanitaires et gardé malgré tout sourire sous le masque et la bonne humeur.

Merci également aux services communaux qui sont toujours prêts à nous épauler en cas de besoin, et spécialement à Cédric Vallotton pour son aide avec cette pandémie. Il a su nous conseiller et nous guider dans nos démarches.

Merci à mes collègues du conseil. Nous nous sommes peu vus physiquement, mais vous m'avez apporté votre soutien dans les projets à valider.

Et je terminerai mes remerciements envers la commune, son syndic Stéphane Costantini et ses collègues municipaux qui nous soutiennent en permanence et à vous, chers actionnaires, qui nous accordez votre confiance dans la gestion des grottes de Vallorbe.

Je vous souhaite une belle soirée et une belle année 2021.

Vallorbe, mars 2021.

Bulletins rentrés : 105

Oui : 104

Non 0

Abstentions : 1

Le rapport de gestion 2020 est adopté à l'unanimité.

3) Comptes de l'exercice 2020 :

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2020 présente aux produits un montant de CHF 853'768.98 contre CHF 948'863.79 en 2019 soit une diminution de CHF 95'094.81. Cette diminution est due en particulier au nombre d'entrées enregistrées en moins étant donné que le site a été fermé quelques mois à cause de la situation sanitaire.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total 2020 est de CHF 808'142.42 contre CHF 682'707.87 en 2019 soit une différence de CHF 125'434.55.

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement due aux frais qui ont été payés pour le projet de nouvel accueil.

Le bénéfice avant amortissement s'élève à CHF 45'626.56

Nous avons deux prêts LADE et LPR pour un montant de CHF 184'400.- remboursables sur 25 ans.

Le conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice de la manière suivante :

- a) Aucun versement de dividende aux actionnaires
- b) Employer la somme de CHF 40'055.46 pour les amortissements
- c) Reporter le solde de CHF 14'613.47 au prochain exercice

Bulletins rentrés : 105

Oui : 104

Non : 0

Abstentions : 1

Les comptes 2020 sont adoptés à l'unanimité.

4) Rapport de l'organe de révision :

Ce rapport est joint au fascicule qui a été envoyé avec les lettres nominatives aux actionnaires.

Bulletins rentrés : 105

Oui : 104

Non : 0

Abstentions : 1

Le rapport de l'organe de révision est adopté à l'unanimité

5) Décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2020 :

Bulletins rentrés : 105
Oui : 103
Non : 0
Abstentions : 2

Le conseil d'administration est déchargé à l'unanimité pour sa gestion de l'exercice 2020.

6) Nomination de l'organe de révision :

Le conseil d'administration propose de nommer pour l'exercice 2021 la Société Fiduciaire Microgest SA, M. Jean Gomez à 1358 Valeyres sous Rances.

Bulletins rentrés : 105
Oui : 99
Non : 0
Abstentions : 6

La Société Fiduciaire Microgest SA, M. Jean Gomez à 1358 Valeyres sous Rances est reconduite à l'unanimité dans ses fonctions pour l'exercice 2021.

7) Election partielle au conseil d'administration :

Le conseil d'administration propose de nommer M. Christophe Schwerzmann, actuel délégué de la Municipalité et vice-président du conseil d'administration comme administrateur à partir du 1 juillet 2021 et de nommer les nouveaux représentants de la commune comme administrateurs à partir du 1 juillet 2021. Ils seront connus dans le courant du mois de juin 2021.

Bulletins rentrés : 105
Oui : 99
Non : 0
Abstentions : 6

Les élections partielles au conseil d'administration à partir du 1 juillet 2021 sont adoptées à l'unanimité.

8) Divers et propositions individuelles :

Aucune proposition ou demande n'est parvenue au conseil dans les délais.

GROTTE DE VALLORBE SA
LE PRESIDENT LE SECRETAIRE

S. AUDEMARS D. VILLA